

Technicien Intégrateur Audiovisuel

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation professionnelle continue* et du contrat de professionnalisation expérimental (loi avenir 2018).

Elle a pour but d'acquérir les compétences pour intégrer, raccorder et mettre en service les équipements audiovisuels dédiés aux installations fixes.

* Selon le Code du travail : art L6313-3 et L 6313-7

- ✦ Du 1er avril 2025 au 30 janvier 2026
- ✦ 392 heures en centre/ 35h semaine
- ✦ 12 apprenants
- ✦ Formation dispensée en Ile-de-France



Public visé

- ✦ Tous professionnels souhaitant se former à l'intégration des systèmes audiovisuels dédiés aux installations fixes ou mobiles.

Exemple de profil : technicien, electricien...

Personne ayant suivi une filière professionnelle et technique : bac pro MELEC, bac pro SEN, CAP/ Bac Pro Electricité...

Niveau d'expérience préalable

- ✦ Posséder les connaissances de base en technique de sonorisation ou en technique de l'éclairage
- ✦ Posséder des notions en électricité (Connaissance des principales formules et du matériel électrique)
- ✦ Avoir un projet professionnel en lien avec la certification

Prérequis

- ✦ Avoir 18 ans à l'entrée en formation

Objectifs de la formation

- ✦ Acquérir les compétences dédiées à l'intégration d'équipements audiovisuels pour des installations fixes
- ✦ Prendre en charge le dossier d'intégration, de câblage et de mise en place d'une installation d'équipements audiovisuels
- ✦ Acquérir les compétences techniques et contextuelles pour la mise en fonctionnement d'une installation audiovisuelle selon le cahier des charges
- ✦ Développer ses connaissances techniques afin de pouvoir intervenir et effectuer la maintenance d'une installation d'équipements audiovisuels

Programme

✦ Enseignements techniques

Câblage et connectiques, *Théorie du câblage et connectique (Types, fonctions, spécificités), Réseaux / Théorie des réseaux / Equipements réseau*

Architecture audio et notions fondamentales en sonorisation , Types et spécificités des équipements audios et des diffusions de sonorisation, Mise en place et connexion des équipements audio et configuration

Architecture de l'éclairage et notions fondamentales en lumière, Types et spécificités des équipements et des ressources lumière, Mise en place et connexion des équipements lumière et configuration

Connaissances théoriques de la vidéo et de l'image, Types et spécificités des équipements et des ressources vidéo, Mise en place et connexion des équipements vidéo et configuration

Connaissances théoriques liées à la projection d'image et de vidéo, Installations des systèmes de projections d'images et de vidéo, Configurations et réglages des sources de diffusion vidéo

Mise en œuvre, installation et intégration audiovisuelles, Mise en baie des équipements / Aspects mécaniques, Installations et raccordement des systèmes complets et des équipements

Maintenance préventive / Maintenance curative / Détection de pannes

✦ Enseignements électriques

Lois fondamentales, formules et grandeurs, Technologie du matériel, Schéma liaison à la terre, Préparation aux habilitations électriques BE BS Manœuvre

✦ Enseignements fondamentaux

Cahier de charges, Plan d'implantation technique son, lumière, vidéo et réseaux, Synoptiques techniques, Préparation de chantier, Outilage et Ressources matérielles, Carnet de câble / Sous-traitance

✦ Enseignements sécurité

Prévention des risques liés au travail en hauteur, Structures et Levage, Fixation et bâtiment

Périodes en entreprise

- ✦ 1176 heures de pratique en entreprise en contrat de professionnalisation
- ✦ Accompagnement par un tuteur

Encadrement

- ✦ Formateurs expérimentés et spécialisés dans le son, l'éclairage, la vidéo et l'audiovisuel
- ✦ Formateurs pressentis : E. LARUE, S. TERRIEN, L. LOIZEAU, H. PICOT, P. MOUILLARD, J.F. MOREAU

Evaluation et suivi

- ✦ Projet tuteuré
- ✦ Suivi des périodes en entreprise
- ✦ Bilans réguliers avec l'employeur
- ✦ Remise d'une attestation de fin de formation
- ✦ Enquêtes d'insertion professionnelle (post-formation)

Moyens techniques / Matériels utilisés

- ✦ Salle technique équipée de baies techniques et d'équipements audiovisuels
- ✦ Vidéoprojecteurs et écrans
- ✦ Salle informatique avec réseaux
- ✦ Salle électricité
- ✦ Ateliers de maintenance et de dépannage
- ✦ Plateforme pédagogique multimédia

Moyens pédagogiques

- ✦ Cours théoriques et exercices pratiques proposés en adéquation avec la progression du groupe
- ✦ Activités de groupe pour faciliter les échanges, la communication et le travail d'équipe
- ✦ Individualisation de la formation, avec la mise en valeur de l'expérience
- ✦ Période de pratique dans une structure ou une société d'intégration audiovisuelle

Validation de la formation

Les 4 blocs de compétences constituent l'intégralité de la formation de Technicien Intégrateur Audiovisuel et chacun d'entre eux est constitué d'un ensemble d'activités et de compétences attestées.

BC01

Analyser les plans d'implantation des équipements et du câblage audiovisuels en vue d'un repérage et d'une préparation d'intégration

BC02

Mettre en place, installer et câbler les équipements audiovisuels en fonction du plan d'implantation

BC03

Raccorder, mettre en service et régler les équipements audiovisuels en fonction du cahier des charges

BC04

Procéder à la maintenance et au dépannage des équipements et du câblage audiovisuel

La validation totale de la formation «Technicien.ne Intégrateur Audiovisuel», est soumise à l'acquisition de la totalité des blocs de compétences.

Chaque candidat ayant rempli cette condition de validation de la formation se verra remettre, lors du jury de fin d'année et après délibération de celui-ci, un certificat de compétences de «Technicien intégrateur audiovisuel».

Modalités d'admission

Conditions d'accès

- ✦ Avoir un état de santé compatible avec le métier visé ou bénéficier d'une prise en charge
- ✦ Déposer un dossier de candidature complet (accessible sur le site internet : www.staff.asso.fr)
- ✦ Pour les étrangers, avoir un titre de séjour permettant le suivi de la totalité de la formation et autorisant l'activité professionnelle

Conditions d'accès spécifiques pour l'alternance

- ✦ Signer un contrat avec une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation

Modalité de sélection

- ✦ Jury de sélection : entretien individuel ayant pour objectif la présentation du projet professionnel.

Coût et financement de la formation

- ✦ La formation est gratuite et rémunérée en alternance, pour l'apprenant.
- ✦ Coût de la formation : 18€/heure pour 392 heures, soit un coût global de 7056 euros. L'entreprise prend en charge la rémunération de l'alternant et le coût de la formation. Ce coût à vocation à être pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) lié au secteur d'activité.

STAFF

7 rue des petites industries 44470 CARQUEFOU

☎ 02 40 25 28 36

Nous contacter :

Gestionnaire de formation : gestionformation@staff.asso.fr

Référent handicap : accompagnement@staff.asso.fr